



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2026 Liste des décisions et des délibérations

L'an deux-mille-vingt-six, le huit juillet à 20H30,
Le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, Jacques TRONCY.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du conseil municipal : 30 juin 2026
Etaient présents : M. Jacques TRONCY – M. Yves TAMIN –
Mme Chantal ROTA - M. Cyril GROULARD - Mme Gwénaëlle RADAIS-TRONCY -
Mme Chantal CHARRONDIERE - M. Frédéric SAYROUX – Mme Patricia VERNISSE –
M. Nicolas BONNAUD - Mme Marie-Laure HERCÉ - Mme Angélique PAPON - M. Julien ROLLET
Excusés : Romain GACON donne procuration à Yves TAMIN, Julie LAFFONT-DUPUY donne
procuration à Cyril GROULARD et Dylan MARTIN donne procuration à Angélique PAPON
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de séance : Angélique PAPON

Le procès-verbal du 12 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS AU MAIRE

Le projet sélectionné pour solliciter une aide financière auprès de la Fédération de Tennis est l'opération de rénovation d'un court de tennis. Les travaux sont estimés à 39 412.00€ HT. (Décision 03/2026).

A la suite d'une demande du SGC LOIRE NORD, les trois régies de recettes ont été modifiées pour intégrer entre autres la nouvelle nomenclature comptable M57 (arrêtés n°2026/23 à 25 inclus). Avec la réduction des encaissements par chèques et par espèces à l'horizon 2028, les régies devront évoluer encore vers des solutions dématérialisées.

POINT CANICULE

La situation climatique et la multiplication de départs de feux ont amené le Préfet de la Loire à fortement recommander aux Maires de privilégier la prudence et donc l'annulation des spectacles pyrotechniques. Le Conseil Municipal décide donc d'annuler et de reporter à une date ultérieure les feux d'artifices initialement prévu le 13 juillet.

Avec cette nouvelle vague de chaleur, le Maire demande aux élus de bien vouloir poursuivre les appels, les visites à domicile des personnes jugées vulnérables sur la Commune.

Il est important désormais d'intégrer cette évolution climatique dans les travaux entrepris dans les bâtiments communaux. Différents dispositifs d'aides financières portant sur l'acquisition d'équipements ponctuels et sur des systèmes durables voient le jour (DSDEN, Région, Roannais Agglomération, etc.). Conformément à l'échange en Commission travaux, il est nécessaire de disposer d'une étude complète pour apprécier les sites communaux à équiper prioritairement (école, mairie, ancienne mairie, logements, etc.) et avec quel type d'équipement (rafraichisseur d'air ou climatisation ?), pour déterminer ensuite un plan d'investissements et solliciter les subventions en conséquent.

SUITE DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LA DURÉE DU MANDAT

Délibération n°2026/47

Approuvé à l'unanimité

⇒ RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

REGLEMENT INTERIEUR RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Délibération n°2026/48

Approuvé à l'unanimité

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Délibération n°2026/49

Approuvé à l'unanimité

ETUDES SURVEILLEES

Délibération n°2026/50

Approuvé à l'unanimité

CONVENTION OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES PAR L'AFR 2026/2027

Délibération n°2026/51

Approuvé à l'unanimité

⇒ TRAVAUX

PROGRAMME VOIRIE 2026 (CHOIX DE L'ENTREPRISE)

Délibération n°2026/54

Approuvé à l'unanimité

⇒ FINANCES

SUBVENTION AU FSE COLLEGE JEAN PAPON – VOYAGES SCOLAIRES 2025/2026

Délibération n°2026/55

Approuvé à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE 01/2026 BUDGET COMMUNAL

Délibération n°2026/56

Approuvé à l'unanimité

INSTAURATION TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION AU 01.01.2027

Délibération n°2026/57

Approuvé à l'unanimité

⇒ AFFAIRES DIVERSES

PROJET D'ANTENNE RELAIS – COTEAU DU TAFRET - MOTION

Délibération n°2026/52

Approuvé à l'unanimité

REVISION TARIFS PISCINE SAISON 2026 (RECTIFICATION)

Délibération n°2026/53

Approuvé à l'unanimité

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération n°2026/58

Approuvé à l'unanimité

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES COMMISSIONS DE TRAVAIL A ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Délibération n°2026/59

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance à 23H00.

**Le Maire,
Jacques TRONCY**




**La secrétaire de séance,
Angélique PAPON**

